



**DECOUVREZ LA VENTE A DOMICILE
INSTANT DE BULLES
ZI LES PISTES
27190 CONCHES EN OUCHE
02.76.12.38.58**

Qui êtes-vous ?

- **Vous aimez la vente à domicile c'est-à-dire que vous aimez rencontrer de nouvelles personnes et organiser des réunions à votre domicile ou celui de vos clientes ? vous connaissez déjà le principe ou vous êtes tentée de vous lancer pour une première expérience ?**
- **Vous avez réellement envie de participer au développement de l'entreprise autrement qu'en étant un pourcentage de vente en face d'un numéro de vendeuse nous ne fonctionnons pas comme les autres entreprise de Vdi, pour nous Vous êtes importante !**
- **Vous avez des idées, des envies et souhaiteriez qu'on vous écoute ?**
- **Vous êtes à la recherche d'une activité plaisir, d'un complément de revenu ou d'une activité à plein temps sans contraintes ? Nous vous proposons un plan de rémunération pouvant aller jusqu'à un revenu mensuel brut de presque 4000 € ... Attention il faudra réellement s'investir à plein temps !**
- **Vous avez compris que la vente à domicile ne veut pas dire vendre de chez soi sur un ordinateur ou à distance – chose interdite en VDI - mais aller à la rencontre des gens chez eux ou sur leur lieu de travail ?**

Venez nous rejoindre !!

Vous avez à votre disposition :

Un logiciel intranet en ligne

Il vous est réservé, vous pourrez y passer vos commandes et gérer vos clientes, vos réunions et toutes autres démarches liées à votre activité. Les règlements sont validés par l'entreprise via un site sécurisé directement avec sa banque, le stock disponible est en temps réel. Les frais de port sont à votre charge en dessous de 250€ de commande. Ils sont offerts au dessus. De 1 à 4 kg c'est un forfait unique pour une livraison avec notre partenaire transporteur. Au delà de 4 KG ils seront facturés au poids réel, vous verrez le montant apparaître en fin de commande.

Un showroom

Pour les plus proches géographiquement (dép 27) vous pourrez découvrir et y choisir directement votre collection.

Un groupe secret

Nous avons un groupe secret sur FB pour les vendeurs et vendeuses, vous y trouverez les démarches à faire pour l'inscription en tant que VDI (déclaration d'activité), ainsi que des fiches produits ainsi que toutes les infos concernant l'état de stock ou les nouveautés. Vous pourrez communiquer entre vendeuses (vendeurs) échanger des idées ou des bons plans.

Un forum questions

Il existe sur Facebook toujours une conversation de groupe appelée la foire aux questions. Vous pourrez y croiser toutes nos partenaires pour un échange de truc et astuces ou simplement pour des questions courantes au sujet de nos produits.

Rémunération

Le statut est celui de Vendeur Direct Indépendant en acheteur/revendeur

C'est-à-dire que votre marge est la différence entre votre prix d'achat et votre prix de vente. Vous avez une remise de base entre 35 et 40 % de marge sur le prix client.

Vous devrez vous inscrire auprès de l'Urssaf en tant que Vendeur Direct Indépendant. Ceci est une **obligation de la loi Française** et non pas propre à notre société. Toute personne exerçant une activité donnant lieu à une rémunération **DOIT** faire cette déclaration, quelque soit l'entreprise pour laquelle elle travaille. Cette déclaration n'est qu'une formalité juridique, vous n'aurez **AUCUNE CHARGES A PAYER.**

Toutes les démarches vous seront indiquées si vous n'êtes pas déjà inscrit (ce qui normalement doit être le cas si vous êtes déjà VDI pour une autre marque, dans ce cas rien de plus à faire)

Chaque fin de mois vous pourrez récupérer vos bulletins de précompte et autres documents administratifs directement sur votre intranet : le SRC. L'entreprise vous informera si vous avez des charges à payer chaque trimestre. Sachez que le premier montant à régler sera de 8€ par trimestre si vous dépassez 541€ de marge sur 1 mois.

Sachez que pour votre déclaration d'impôt il y aura un abattement de 72 % pris en compte sur le total de chiffre d'affaire déclaré.

Commandes courantes

1) Pour chaque commande d'un minimum de 200 € sur le site (soit un total de réunion +/- 300€), vous avez le droit à un cadeau bonus sous forme de produits définis chaque mois par l'entreprise. Il peut être utilisé à votre guise en « cadeau hôtesse du mois ». Il suffira de le mettre au panier lors de votre commande.

2) Sur chaque commande que vous passez sur le site, vous avez le droit à un bonus supplémentaire suivant le montant de votre commande, et ce pour toutes les commandes (hors FDP). Vous pouvez choisir de garder ce montant pour augmenter vos produits de présentation, pour votre consommation personnelle ou encore en faire profiter votre hôtesse en complément du cadeau « du mois ».

Plan de rémunération

Sous réserve de faire vous-même un minimum d'achat mensuel en fonction de votre grade IDB :




























- 1) Vous percevrez une commission supplémentaire de 5 % sur le chiffre de vos recrues de premier rang (recrues directes)
- 2) Vous percevrez une commission supplémentaire de 3 % sur le chiffre de vos recrues de deuxième rang (recrues de vos recrues)
- 3) Vous percevrez une commission supplémentaire de 1 % ou 2% (suivant votre grade) sur le total de chiffre d'affaires total de votre équipe, y compris votre propre CA.
- 4) Vous percevrez enfin une commissions sous forme de points bonus calculés chaque fin de mois en fonction du montant de vos achats qui vous permettrons d'acheter de la marchandise pour gâter vos clientes les plus fidèles ou encore des fournitures publicitaires.

Vous pourrez recruter dès que vous vous sentirez apte à répondre à toutes les questions que pourraient vous poser vos recrues. Aussi bien sur les produits que sur le fonctionnement de la VDI en générale. En général prévoyez 2 mois minimum. Notez bien que le système de recrutement de l'entreprise est soumis à une condition principale : il ne peut y avoir trop de vendeuses au même endroit pour préserver votre secteur de « clientes potentielles ».

TABLEAU DE REMUNARATION

Les chiffres de ce tableau ont été calculés sur la base de validation minimum par grade.

Plan de rémunération Instant de Bulles au 1er septembre 2018

Grade		Code grade	Total estimé achat mensuel en €	Gains estimés en € sur recrue niveau 1	Gain estimés en € sur recrue niveau 2	Prime d'équipe estimée en €	Total estimé en € Revenu brut mensuel	Equipe total minimum De niveau 1	Rémunération sur recrutement	Exemple d'avantage supplémentaires
Partenaire Commerciale		PC								
Partenaire Commerciale elite		PCE	300,00				150,00			
Partenaire Animateur		PA	450,00	75,00			300,00	 X5	5 % sur PCE	Prime 3 % du total des achats annuel
Partenaire Animateur Élite		PAE	550,00	90,00	90,00		455,00	   x3	5% sur PA 5% sur pce + 3% sur niveau 2	Prime 3 % du total des achats annuel
Partenaire Superviseur		PS	750,00	177,50	144,00	121,00	817,50	    X7	5% sur PA 5% sur pce + 3% sur niveau 2 1% sur équipe 1	Prime 5 % du total des achats annuel
Partenaire Superviseur Élite		PSE	850,00	257,50	214,50	269,50	1166,50	    x11	5% sur PA 5% sur pce + 3% sur niveau 2 1% sur équipe 1	Ordinateur portable
Partenaire Collaborateur		PC2	1000,00	372,50	367,50	1145,00	2385,00	    x17	5% sur PA 5% sur pce + 3% sur niveau 2 2% sur équipe 1	Voiture de fonction + Voyage annuel
Partenaire Collaborateur Élite		PC2E	1200,00	540,00	433,50	2409,00	3982,50	    x27	5% sur PA 5% sur pce + 3% sur niveau 2 2% sur équipe 1	Voiture de fonction + Voyage annuel + Prime de participation au bénéfice de l'entreprise

Le Niveau 1 = total des achats de vos filleules,

Le niveau 2 = total des achats des vos petites filleules,

L'équipe 1 = total des achats du niveau 2 + vos propres achats,

Les commissions sont calculées sur le total achat HT et hors FDP.

Les chiffres du tableau sont calculés sur le montant minimum mensuel pour être validée.

(plus les achats mensuels augmentent, plus les chiffres de revenus augmenteront également.

Bons d'achats complémentaires mensuels :

De 300 à 600 € achats HT = 2 %

De 601 à 900 € achats HT = 4 %

De 901 à 1200 € achats HT = 6 %

A partir de 1201 € achats HT = 8 %

Exemple de lecture du tableau :

- Vous démarrez votre activité en tant que partenaire commerciale **PC**. Vous touchez entre 35 et 40 % de vos ventes + cadeaux hôtesse + 5% sur vos commandes

Vous pouvez ensuite choisir de vous investir au sein de l'entreprise, ou pas ! Rien n'est obligatoire, vous pouvez choisir de rester simplement Partenaire Commerciale.

Mais si vous voulez aller plus loin :

Je monte en grade chez instant de bulles !

- Dès que vous faites un minimum de commande de 300 € mensuel vous devenez partenaire commercial élite **PCE** c'est-à-dire que vous êtes « validée » pour monter en grade. Vous touchez entre 35 et 40 % de vos ventes + vos points bonus (bons d'achat) + cadeaux hôtesse + 5% sur vos commandes + 5% sur le CA de vos recrues (si vous en avez – que 5)

NB : si vous faites + de 300€ d'achat par mois les chiffres augmentent en fonction. C'est le moment de recruter et de monter votre propre équipe.

- Vous êtes partenaire animateur **PA**, pour déclencher les commissions sur vos recrues vous devez faire un minimum personnel de 450 € d'achat mensuel et vous devez avoir au minimum 5 recrues « validées ». Vous touchez entre 35 et 40 % de vos ventes + vos points bonus (bons d'achat) + cadeaux hôtesse + 5% sur vos commandes + 5% sur vos recrues de premier rang + une prime de fin d'année de 3 % calculée sur les chiffres du 1^{er} sept au 31 aout (non prise en compte sur les revenus mensuel du tableau)

(...)

- Vous êtes partenaire superviseur **PS** pour déclencher les commissions sur vos recrues vous devez faire un minimum personnel de 750 € d'achat mensuel et vous devez avoir au minimum **1 PAE + 2 PA + 7 PCE**. Vous touchez entre 35 et 40 % de vos ventes + vos points bonus (bons d'achat) + cadeaux hôtesse + 5% sur vos commandes + 5% sur vos recrues de premier rang + 3 % sur vos recrues de deuxième rang + 1% sur le CA total de votre équipe + une prime de fin d'année de 5 % calculée sur les chiffres du 1^{er} sept au 31 aout .(non prise en compte sur les revenus mensuel du tableau)

Si vous ne faites pas vos minimums Vous redescendez d'un grade automatiquement et vous touchez vos diverses commissions en fonction de vos résultats.

A titre d'exemple, pour être **PS (Partenaire superviseur) pour faire un achat minimum de 750 € par mois, il faut faire entre 4 et 5 réunions mensuelles seulement !!! (Hors recrutement)**

Et pour démarrer votre activité :

Le kit de démarrage n'est pas obligatoire – vous pouvez commencer en imprimant simplement notre livret de produits (pas de catalogue papier fourni). Il est toutefois préférable de faire découvrir les articles à vos clientes surtout pour leur faire découvrir les magnifiques senteurs.

Il existe 4 kits d'échantillon pour démarrer correctement : 40, 50, 80 ou 120 €. Ce kit n'est pas obligatoire, mais fortement conseillé, nous travaillons beaucoup avec les odeurs, donc plus sympa d'avoir des choses à faire « « sentir » »

Les achats se font sur un site en ligne, vous passez commande, vous choisissez votre mode de livraison, votre commande est validée, préparée envoyée. Le règlement se fait par l'entreprise via un site spécifique.

La VDI veut dire Vente Directe Indépendante, nous signons ensemble un contrat de « partenaire distributeur », en aucun cas un contrat de travail, vous êtes seule à gérer vos achats, vos ventes.

Vous vendez en réunion à domicile, le votre ou celui des clientes, vous pouvez vendre dans les comités d'entreprise, mais en

aucun cas sur internet.

Le principe de la Vente Directe Indépendante, est comme son nom l'indique est DIRECTE.....

Vous pouvez toutefois utiliser les réseaux sociaux pour faire votre publicité, prendre des rendez-vous pour des démonstrations, présenter les produits les promotions ou nouveautés ou encore lancer des avis de commandes si vous avez des clientes « habituelles » qui n'ont pas pu venir à une de vos présentations.

Vous n'avez pas le droit par contre, de faire appel à des sources extérieures (type bloggeuse) pour faire de la publicité sur les produits. Le nom Instant de Bulles ne vous appartient pas, c'est une marque déposée, il reste propriété privée de l'entreprise.



Si vous avez des questions supplémentaires
n'hésitez pas à
prendre contact avec nous !

sur facebook

<https://www.facebook.com/Instant2Bulles?fref=ts>

au 02.76.12.38.58

DU LUNDI AU VENDREDI

9h30 – 18h00

A bientôt !!



